

UNION SPORTIVE COARRAZE NAY

CANOE KAYAK RAFTING

Fiche complémentaire + règlement intérieur à lire,
Joignez la dernière page signée à votre dossier d'inscription **SAISON 2017**

USCN CANOE KAYAK RAFTING
BASE NAUTIQUE
64800 NAY
Tel :05 59 61 18 50
uscncanoekayak@hotmail.fr
www.kayak-pyrenees-rafting.com

L'USCN Canoë Kayak Rafting est une association type "loi 1901".
Elle est affiliée à la Fédération Française de Canoë Kayak sous le n° C 6414

Etant donné que les licences FFCK couvrent une année calendaire (soit de janvier à décembre de la même année), nous avons mis en place **deux types de licences** :

► **LA LICENCE 'scolaire' 16 mois (de septembre 2017 à décembre 2018) exclusivement pour les *nouveaux adhérents* :**

- **130 €** pour le premier enfant -16 ans à l'inscription.
 - **170 €** pour le premier adulte +16 ans à l'inscription
 - **20 €** de réduction pour la deuxième personne d'une même famille
 - **30 €** de réduction pour la troisième personne de la même famille
 - Vous pouvez souscrire la garantie I.A. Sport + pour 10,65 € de plus.
- N'hésitez pas à régler votre cotisation en plusieurs mensualités.
→ Renseignez vous : vous pouvez peut être bénéficier de réduction auprès de la caisse d'allocation familiale ou de la direction départementale jeunesse et sport.

► **Renouvellement de LICENCE - 12 mois (toute personne ayant déjà une licence au club en 2017) → à partir de janvier 2018**

- **100 €** pour le premier enfant -16 ans à l'inscription.
- **140 €** pour le premier adulte +16 ans à l'inscription
- **20 €** de réduction pour la deuxième personne d'une même famille
- **30 €** de réduction pour la troisième personne de la même famille
- Vous pouvez souscrire la garantie I.A. Sport + pour 10,65 € de plus.

► **La licence comprend :**

- L'adhésion à la FFCK avec la carte Canoë Plus et les avantages qu'elle procure.
- Une assurance spécifique aux sports d'eau vive.
- L'adhésion au club.
- L'accès au local de la base nautique pendant les activités.
- Les séances d'initiation, de perfectionnement, et d'entraînement, sous la conduite de moniteurs diplômés.
- Le prêt du matériel d'initiation.
- Une prise en charge totale ou partielle des déplacements avec les véhicules du club.

► **LES ACTIVITES DU CLUB**

- Pour les licenciés :

De septembre à juin (selon le calendrier et disponibilité de l'encadrement) :

- école de pagaie le samedi après-midi ou/et mercredi après-midi
- entraînements compétitions, déplacement sur les lieux de compétitions si encadrement suffisant.
- initiation pour les adultes le samedi matin
- des sorties loisirs en rivière
- des stages pendant les vacances scolaires.

Chaque adhérent participe selon ces disponibilités.

- Activités commerciales pour les particuliers, centres de vacances, CE...

Principalement en juillet et août mais aussi le reste de l'année.

Prestation de Raft, Canoe kayak, Hot dog, Mini Raft, Air boat , Stand Up Paddle , etc..

Cette activité permet de financer les services offerts aux adhérents.

Tarifs préférentiels pour les membres du club.

► **MATERIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE**

- Le matériel d'initiation prêté par le club :

Le kayak, gilet, casque, jupe et pagaie.

- Tenue vestimentaire à fournir par vos soins :

Chaussure tenant bien aux pieds, Kway, short de bain, pull, serviette, combinaison néoprène type shorty, top en lycra/polaire...

→ **N'hésitez pas à nous demander conseil avant l'achat**, cela évitera d'acheter du matériel inadapté.

► **CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS**

La base nautique est une association qui fonctionne avec des bénévoles. Chacun participe à la vie du club selon ses disponibilités, ses envies et ses capacités.

Le succès de notre activité nécessite un investissement bénévole tant pour les activités nautique que pour la gestion courante de l'association. La qualité des prestations du club dépend de chaque adhérent. Plus nous serons nombreux à nous investir, moins la charge de travail sera importante.

Le kayak est une activité de pleine nature et nous sommes soumis aux aléas de la navigation (dessaillages successifs, casse, milieu, météo...) donc l'heure exacte du retour est parfois difficile à respecter. Plusieurs séances ont lieu dans la journée, et les créneaux de navigation ne laissent pas trop de temps mort.

→ Pour ces raisons vous voudrez bien être ponctuel pour amener vos enfants et **revenir les chercher**. Nous ne pourrions pas nous permettre d'attendre et ainsi pénaliser les groupes suivants.

→ Pour des raisons d'encadrement et d'organisation, merci de nous avertir (d'une séance à l'autre) lorsque vous ne venez pas.

→ **Si vous êtes disponible et prêt à nous aider, notamment pour les déplacements du mercredi et samedi (chauffeur, accompagnement, navette...), ou pour d'autres choses, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à un membre du Bureau de l'association.

Ci-dessous le règlement intérieur à signer afin que tous les moments partagés ensemble soient appréciés de tous...

REGLEMENT INTERIEUR de l'USCN CK

(Imprimer cette feuille et joignez-la à votre dossier d'inscription après l'avoir dûment signée)

- **Respect et politesse :** Petits et grands, pratiquants et accompagnateurs, champion de France ou débutants, un petit bonjour est toujours apprécié à votre arrivée au club USCN Canoë Kayak .Garder à l'esprit que le confort de chacun passe par le respect d'autrui.
- **Equipement :** La municipalité de NAY met à notre disposition des équipements (vestiaires, stockage matériel, atelier, toilettes, garage, 'lieu de vie'). Laissez ces endroits aussi propres que vous aimeriez les trouver en arrivant.
- **Ponctualité :** être à l'heure pour ne pas mettre le groupe en retard
- **Matériels :** penser que vous n'êtes pas le seul utilisateur du matériel. Les bateaux doivent être épongés et rangés correctement ainsi que votre gilet, pagaie et casque .Chaque pratiquant est responsable du matériel fourni en début de séance.
Je m'engage à restituer au club tout le matériel prêté pendant chaque séance ou indemniser le club, suivant le barème établi par le bureau pour toute perte ou détérioration volontaire du dit matériel.
- **Matériels roulants :** Le club dispose de plusieurs véhicules et remorques qui sont à votre service. A chaque utilisation ou sortie, vous devez participer au nettoyage, rangement et entretien si besoin.
- **Rassemblement et compétitions :** Tous les participants partent du club pour charger le matériel et sont récupérés au club par les parents après avoir rangé et nettoyé les véhicules. Surveillez votre boîte mail (compétitions, famille, loisirs), Bien noter vos vœux de participation en respectant les délais d'inscriptions ainsi que les informations qui s'y réfèrent. En cas d'absence de votre part, un petit coup de téléphone est souhaitable.
- **Accompagnement :** Pour les challenges jeunes ou/et déplacement compétition une liste sera faite pour les parents accompagnateurs (nous tablons sur deux accompagnements maxi pour l'année)
- **Atelier :** Il est interdit de pénétrer dans l'atelier sans en avoir fait la demande auprès d'un membre du bureau.

Observations (si vous avez des remarques, n'hésitez pas à les noter ci-dessous) :

Date :

Nom du pratiquant (ou tuteur si mineur) :

Signature (obligatoire) :